



METPARK

Place à la mobilité

PREFECTURE
DE LA GIRONDE

14 OCT. 2021

Bureau du courrier

**Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration
de METPARK - Séance du 28 septembre 2021 (convocation du 15 septembre 2021)**

Aujourd'hui vingt huit septembre deux mille vingt et un à 17 H, le conseil d'administration de METPARK s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christophe DUPRAT, président de METPARK.

ETAIENT PRESENTS : M. Christophe DUPRAT, Mme Béatrice de FRANÇOIS, M. Olivier ESCOTS, M. Nicolas FLORIAN, M. Stéphane MARI, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : M. Gérard CHAUSSET à Mme Brigitte TERRAZA, Mme Isabelle RAMI à M. Olivier ESCOTS, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à Mme Béatrice de FRANÇOIS.

La séance est ouverte

AFFAIRE 2021/05/10P

**CONVENTION METPARK/BANQUE DE FRANCE RELATIVE AU
TRAITEMENT AUTOMATIQUE DES MONNAIES METALLIQUES :
RESILIATION**

La nouvelle norme nationale, entrée en vigueur le 30 avril 2021, entre la Direction Générale des Finances Publiques et la Banque Postale, impose désormais à METPARK le dépôt de ses remises espèces et le conditionnement de ses fonds aux guichets de la Poste ; et non plus à la Trésorerie sous la norme « Banque de France FR72 ».

A cette fin, nous avons résilié la convention du 5 décembre 2005 qui nous lie avec la Banque de France.

Aussi, vous est-il proposé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir approuver la résiliation de la présente convention.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré au siège social de METPARK le 28 septembre 2021

Pour expédition conforme

Le Président

Christophe DUPRAT